



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Élaboration du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie du Nord-Pas-de-Calais

Atelier 3 « Agriculture »

19 mai 2011



Le programme des trois réunions

Réunion n°1 : **compléter le diagnostic régional** et apprécier **les enjeux**



Réunion n°2 : se fixer des **objectifs** et des **grandes orientations** à horizon 2020 et 2050



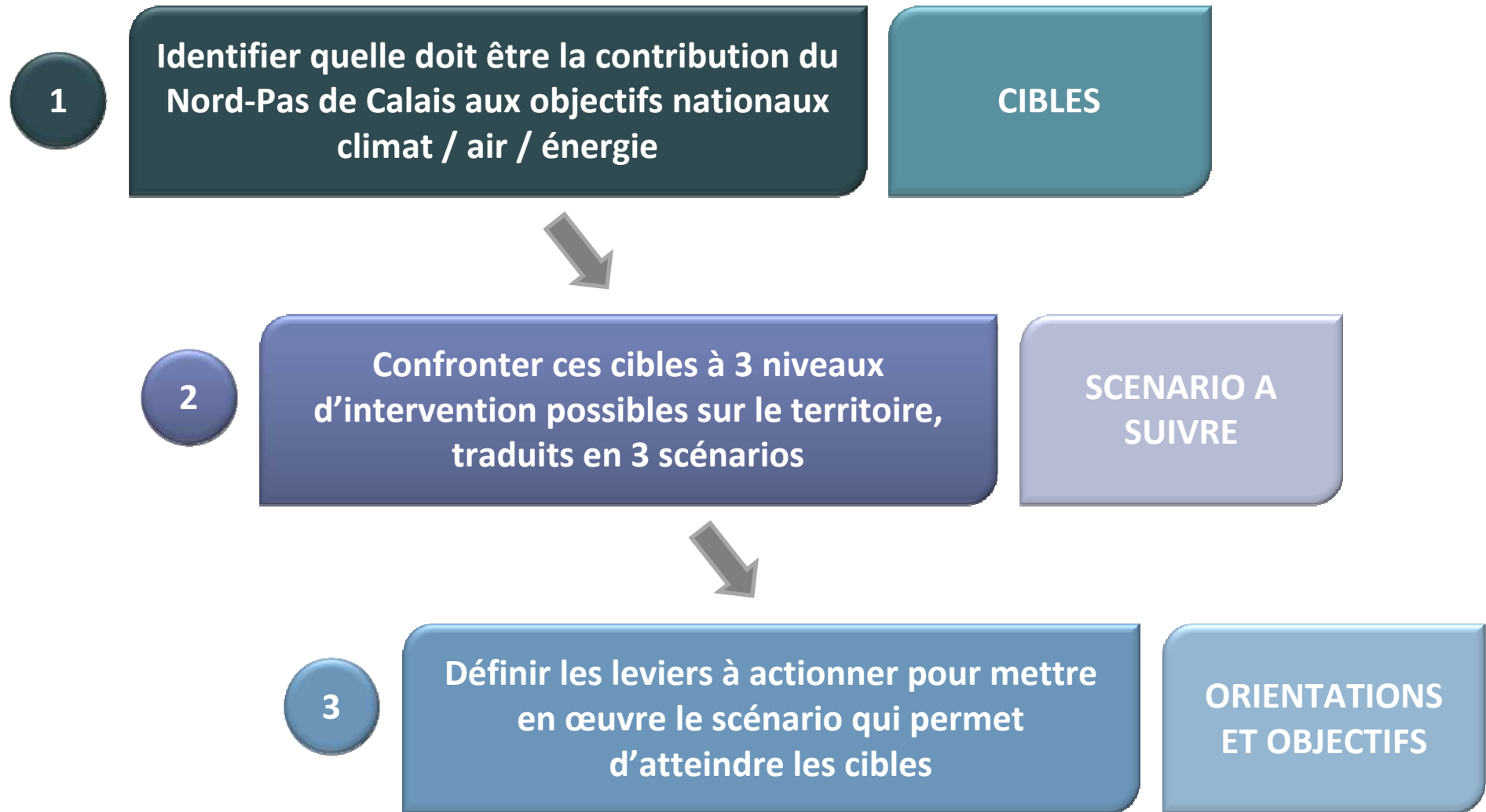
Réunion n°3 : **valider les orientations** retenues pour le SRCAE et préciser les **conditions de leur mise en œuvre**

Le déroulement de la réunion

14h	Mot de bienvenue
14h15	Retour sur la méthode qui a permis de définir les orientations du SRCAE
	Travail collectif sur les objectifs et orientations du SRCAE en matière de transports et de mobilité
<i>14h45</i>	<i>les orientations de court terme</i>
<i>15h45</i>	<i>les orientations de long terme</i>
<i>16h30</i>	<i>les orientations relatives aux modes de production et de consommation</i>
17h	Conclusion de l'atelier

**Retour sur la méthode qui a
permis de définir les
orientations du SRCAE**

Une démarche en 3 étapes :



Les principes de définition des cibles

Les cibles affichées dans le SRCAE du NPDC :

- *constitueront un minimum*
- *devront pouvoir être atteints*
- *doivent a minima être comparables à l'intensité d'effort au niveau national*
- *peuvent être supérieurs aux objectifs nationaux*

Les cibles retenues :

Viser une réduction de 20%, d'ici 2020, des consommations énergétiques finales par rapport à celles constatées en 2005

⇒ *déclinaison du 3x20*

Viser une réduction de 20%, d'ici 2020, des émissions de gaz à effet de serre par rapport à celles constatées en 2005

⇒ *déclinaison du 3x20*

Viser une réduction de 75%, d'ici 2050, des émissions de l'ensemble des GES par rapport à celles constatées en 2005

⇒ *déclinaison du Facteur 4*

Viser un effort de développement des énergies renouvelables similaire ou supérieur à l'effort national (x2, x4...)

⇒ *déclinaison du 3x20*

Réduire les émissions des polluants atmosphériques dont les normes sont régulièrement dépassées : NOx et Particules

⇒ *respect des normes réglementaires*

Adapter le territoire régional aux impacts du changement climatique

⇒ *pas d'objectifs spécifiques*

Les 3 scénarios élaborés

**Pré-
Grenelle**

Une évolution sans les mesures du Grenelle de l'Environnement

Mesures Grenelle

L'évolution prévisible dans un contexte de mise en œuvre des mesures nationales du Grenelle et des directives européennes.

Objectifs Grenelle

L'évolution prévisible dans le cadre d'une mise en œuvre des mesures du Grenelle, des directives européennes et d'un ensemble de mesures techniques et organisationnelles visant une perspective 3 x 20 et Facteur 4 en région

L'impact des politiques d'adaptation au changement climatique et la scénarisation de l'évolution de la qualité de l'air ne sont pas encore intégrés à ces scénarios, mais le seront prochainement.

Les résultats de la scénarisation sur les consommations d'énergie

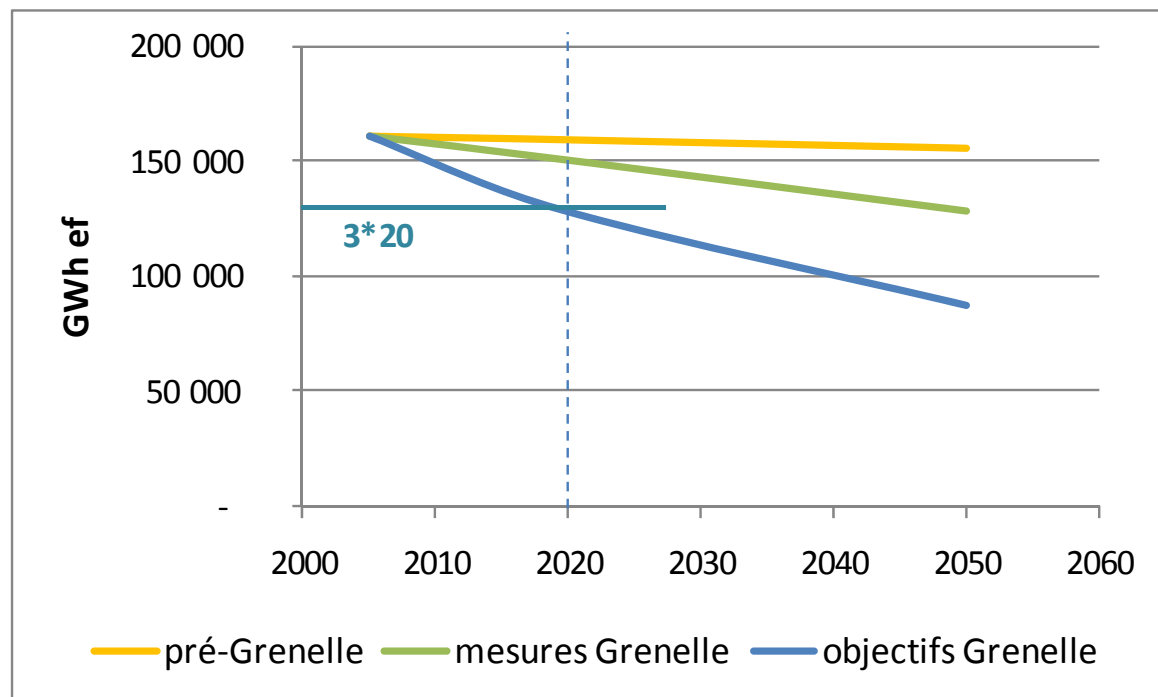
Pré-
Grenelle

Mesures
Grenelle

Objectifs
Grenelle

La mise en œuvre des mesures nationales du Grenelle de l'Environnement, telles que traduites aujourd'hui dans les faits, **ne permet pas l'atteinte de l'objectif de 20% d'économie d'énergie.**

L'ambition portée par le scénario Objectifs Grenelle s'inscrit pour sa part dans une perspective 3x20 : - 20% de conso énergétique en 2020



Les résultats de la scénarisation sur les émissions de GES

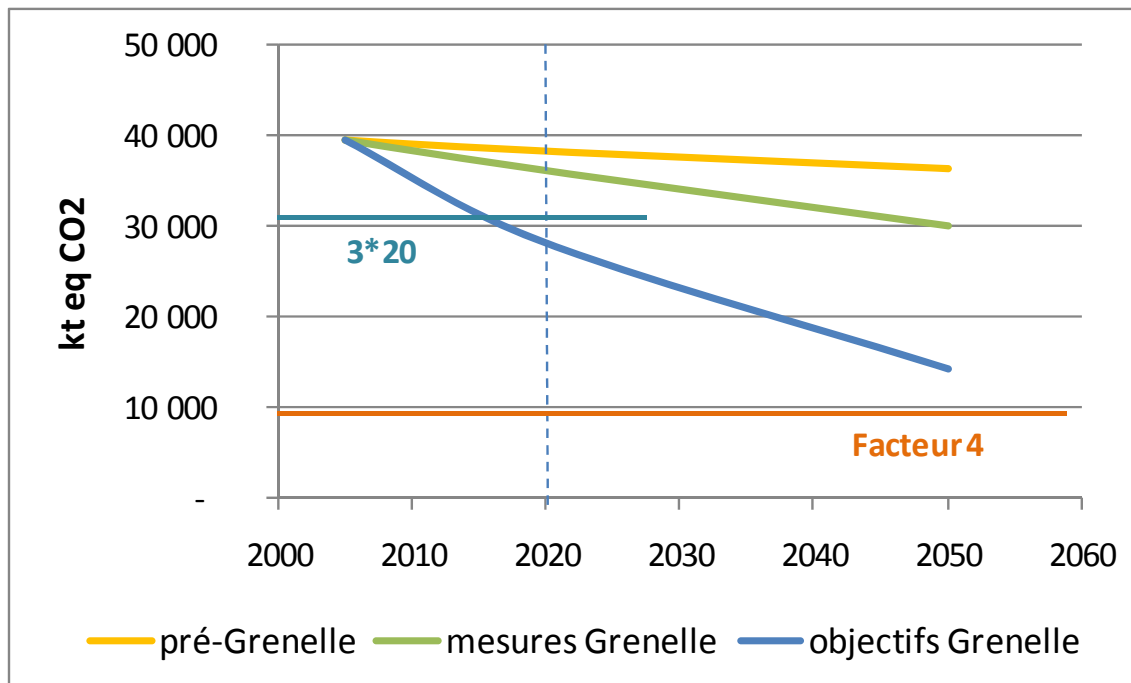
Pré-
Grenelle

Pas d'atteinte du 3 × 20 (-20% GES en 2020) ni du Facteur 4 (-75% GES en 2050)

Mesures
Grenelle

Objectifs
Grenelle

L'objectif de 20% de réduction des émissions de GES est atteint.

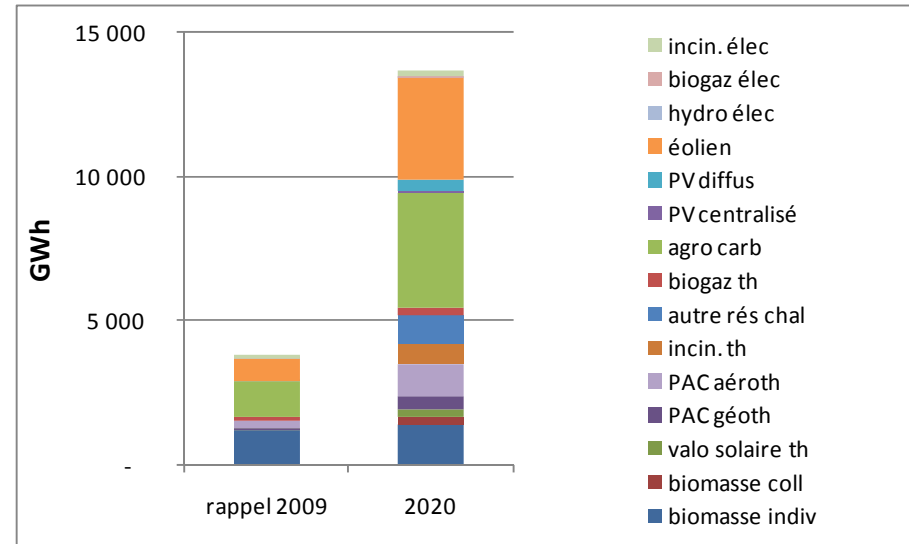


Les **objectifs du Facteur 4** restent pour l'instant très difficilement atteignables, même dans une perspective d'action volontaire ou l'on atteint une réduction de 60%.

Les résultats de la scénarisation sur la production d'ENR

Objectifs Grenelle

Part ENR dans conso	Sur conso totale	Hors sidérurgie
Situation 2009	2.8%	3.6%
Prospective 2020	11%	14%



Avec une multiplication par 4 de la production actuelle d'ENR (scénario objectifs Grenelle), la « barre » des 23% d'ENR dans le mix énergétique n'est pas atteinte.

La région part d'une situation existante sensiblement en retrait au regard de la moyenne nationale (11% en 2008)

(hors agrocarburants porté au niveau national) Effort principalement porté par : éolien, PAC aérothermiques (Air/Eau et non pas Air/Air), nouveaux réseaux de chaleur (Énergies fatales et ENR)

Des marges de manœuvre sur énergies marines, mais hors périmètre SRCAE

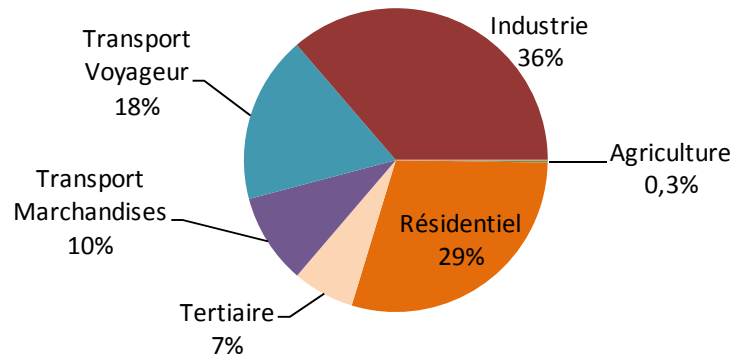
Le scénario retenu : le scénario Objectifs Grenelle

Objectifs Grenelle

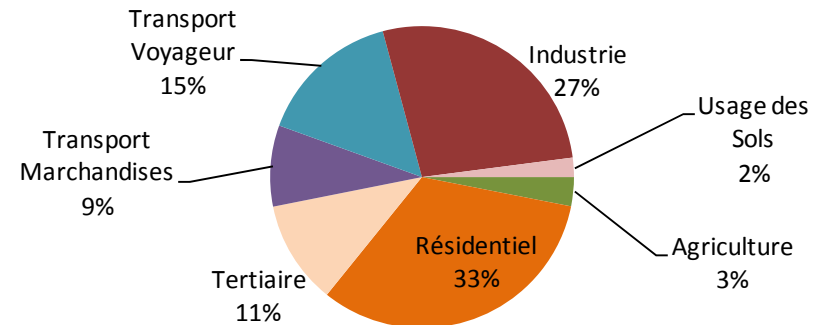
L'évolution prévisible dans le cadre d'une mise en œuvre des mesures du Grenelle, des directives européennes et d'un ensemble de mesures techniques et organisationnelles visant une perspective 3 × 20 et Facteur 4 en région

Ce scénario nécessite des efforts répartis entre secteurs :

Scénario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse de conso énergétique



Scénario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse d'émissions de GES



La définition du format des objectifs et orientations

- Un **point clé dans la réalisation du scénario** « Objectifs Grenelle »
- Un **élément tangible**, utilisable par les territoires pour les déclinaisons futures dans les documents de planification (PCET, PLU, PDU, SCOT...)
- Une proposition de **traduction opérationnelle des objectifs et orientations** sous forme « boîte à outils »

L'identification des pistes d'orientations et d'objectifs

Pour décliner le Scénario Objectifs Grenelle, une valorisation :

- **des propositions réalisées lors des ateliers, CAP et COTER**
- **des contributions adressées par écrit**
- **des projets, plans, schémas et démarches en cours**
- **des expériences menées actuellement sur d'autres territoires**

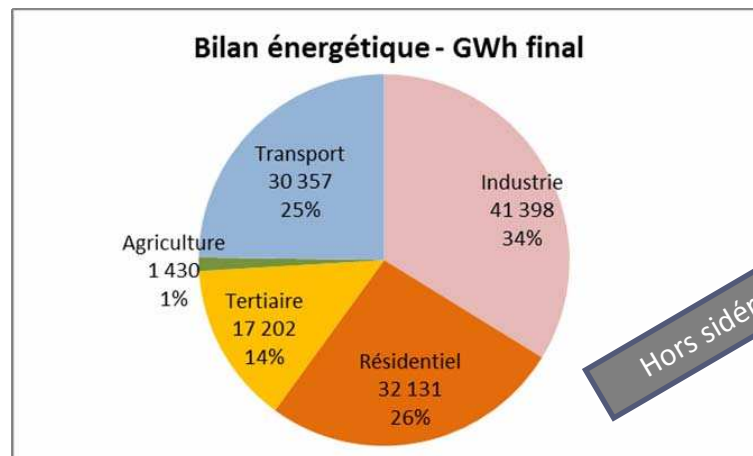


analysés en fonction de leur faisabilité et de leur pertinence
classés en fonction du délais de leurs impacts : court terme / long
terme

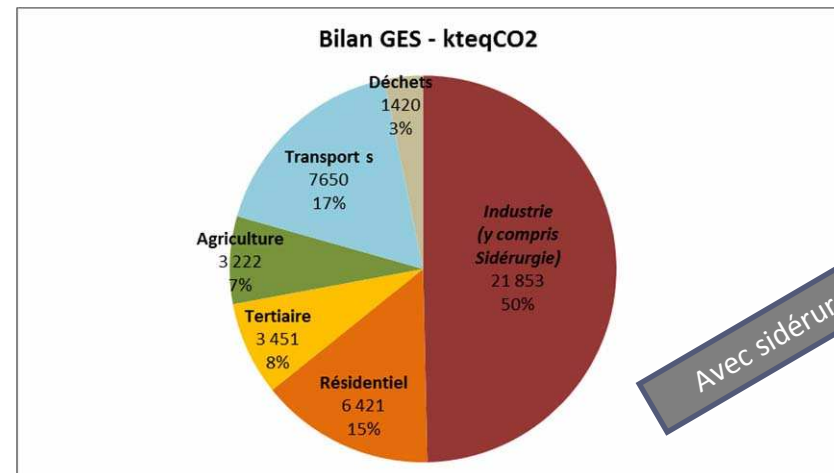
**Travail collectif sur les
objectifs et orientations du
SRCAE en matière
d'agriculture**

Rappel : les principales caractéristiques du secteur agricoles

- Des émissions de poussières(TSP) et de monoxyde de carbone... ainsi que des pesticides détectées dans l'air
- 1% des consommations énergétiques(~300 GWh/an liées aux bâtiments et ~1130 GWh/an à l'usage des tracteurs) de la région contre 2,5% en France
- 7% des émissions de GES contre 20% en France



Consommation énergétique finale par secteur en région Nord-Pas-de-Calais
Source : NORENER, Energies Demain



Emissions de gaz à effet de serre par secteur
Source : NORCLIMAT, Energies Demain

Rappel : les principaux enjeux du secteur agricoles

- **La maîtrise des émissions liées à la fertilisation dans les cultures**
 - 20% des émissions globales du secteur agricole;
- **La maîtrise des émissions liées aux effluents d'élevage**
 - 33% des émissions globales du secteur agricole;
- **Le développement des absorptions de CO₂ par l'usage des prairies et des forêts**
 - Les absorptions liées aux prairies, aux bosquets et aux vignes représentent 10% des émissions agricoles
 - Les forêts : puits estimé à 29 000 tCO₂: 1% des émissions agricoles (évolution méthodologique)
- **Le développement de l'efficacité énergétique dans les bâtiments d'élevage et des potentialités des ENR**

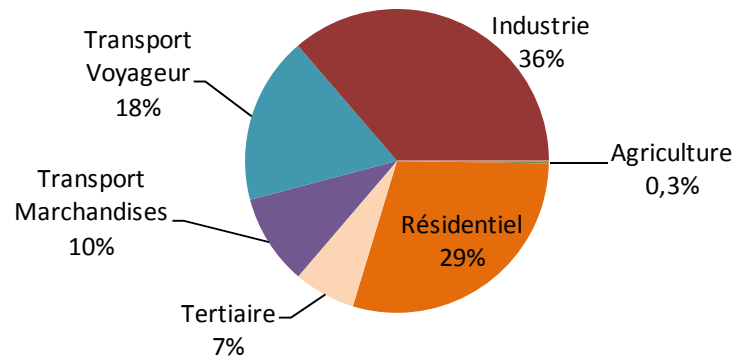
Vision d'ensemble des orientations du secteur agricole

Le secteur agricole représente :

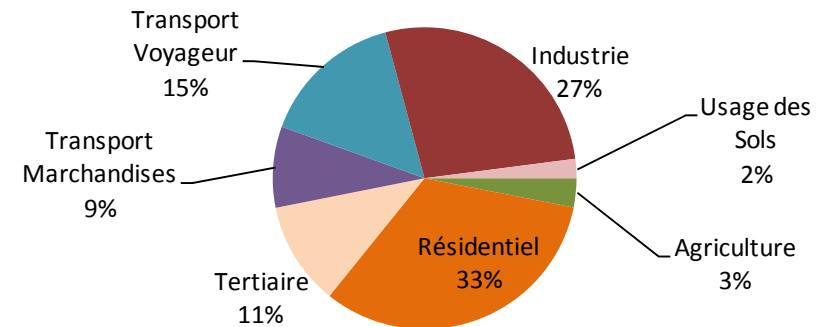
✓ 3% de l'effort à fournir pour réduire les émissions de GES

✓ 0,3% pour réduire les consommations d'énergies

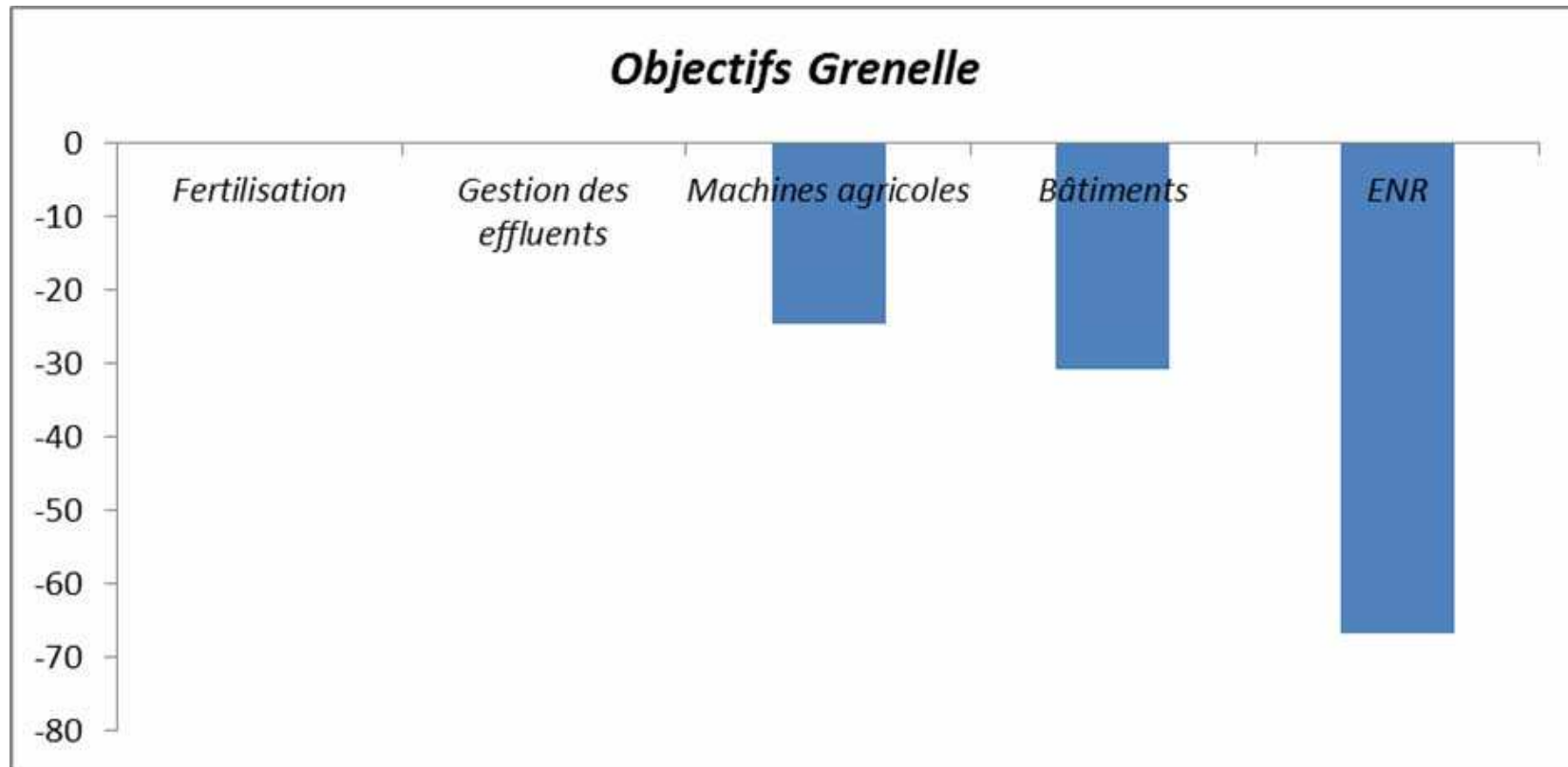
Scenario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse de conso énergétique



Scenario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse d'émissions de GES

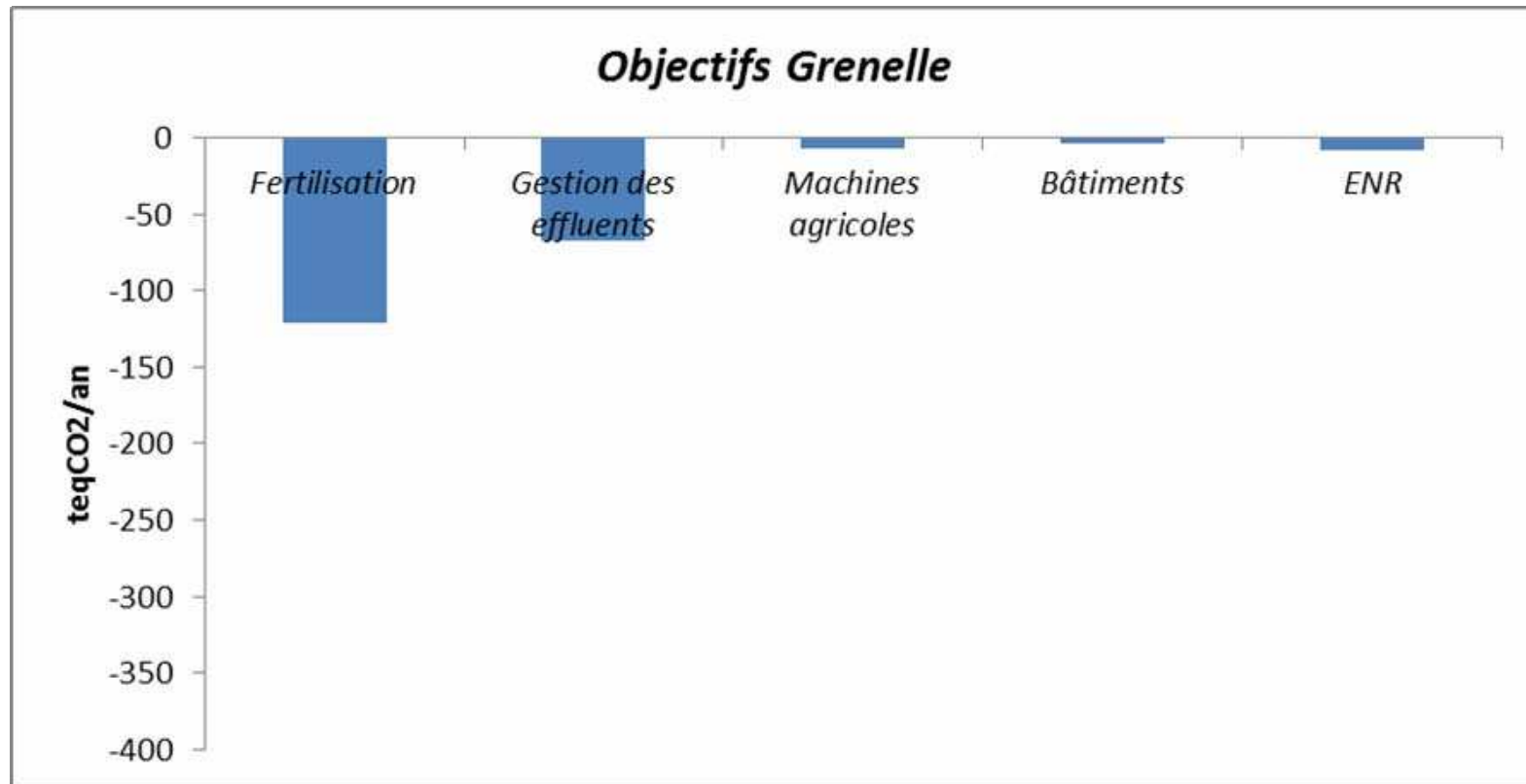


Détails des scénarios : Diagramme des effets - énergie



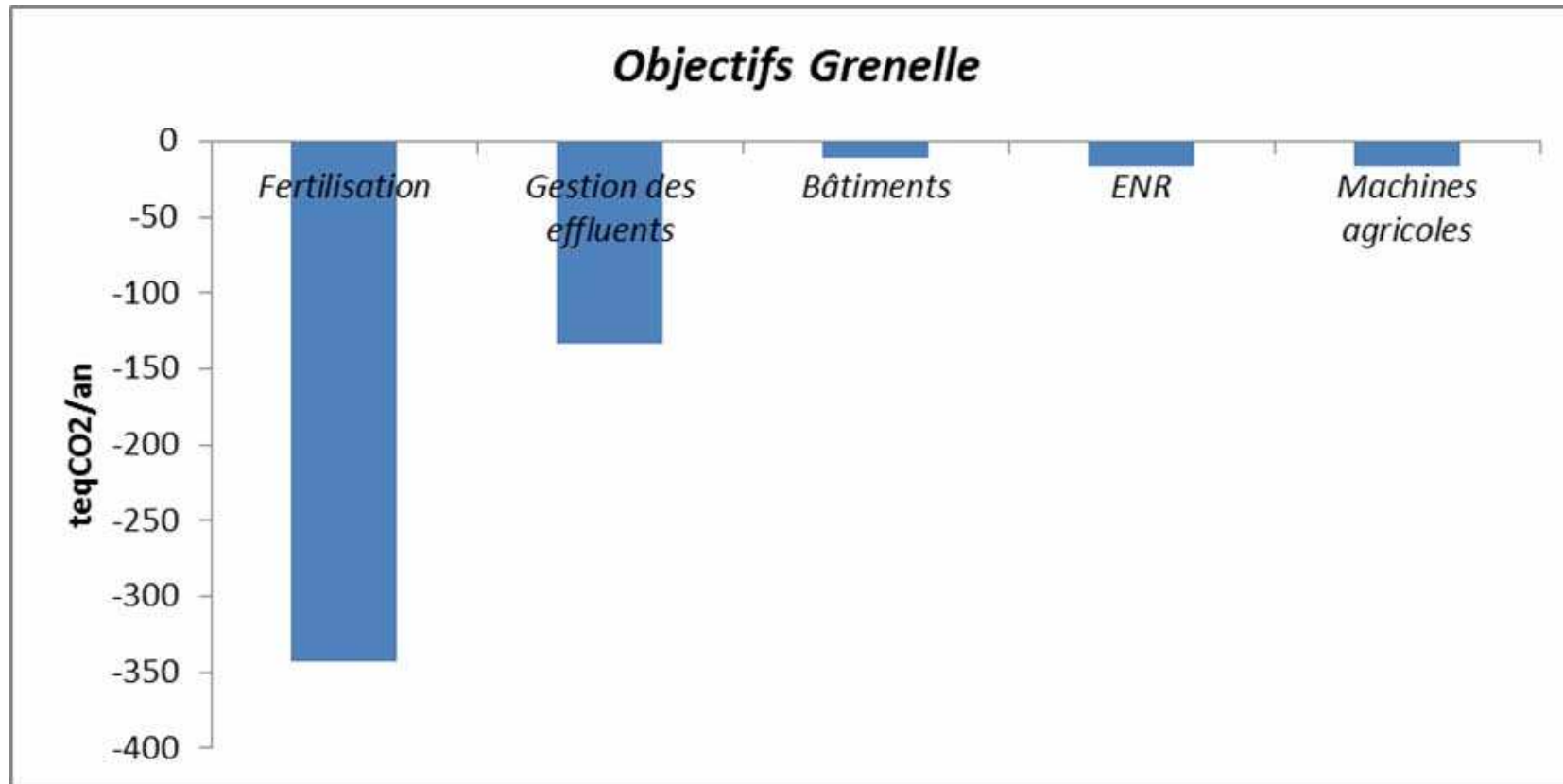
Economies d'énergie à l'horizon 2020 pour les différents scénarios étudiés

Détails des scénarios : Diagramme des effets - énergie



Atténuation d'émission à l'horizon 2020 pour les différents scénarios étudiés

Détails des scénarios : Diagramme des effets - énergie



Atténuation d'émission à l'horizon 2050 pour les différents scénarios étudiés

Vision d'ensemble des orientations du secteur agricole

Les orientations étudiés :

✓ Usage des sols, à l'horizon 2020 :

- ✓ Augmentation des surfaces en herbes de 4%
- ✓ Réduction par 2 des tendances actuelles en matière d'artificialisation des sols
- ✓ Réduction par 2 des tendances actuelles en matière de diminution des terres arables
- ✓ Augmentation de +16% des surfaces forestières

✓ Agriculture durable, à l'horizon 2020 :

- ✓ Réduction de 15% des apports azotés
- ✓ Substitution de 10% des engrais minéraux par des engrais organiques
- ✓ Réduction de 10% du temps passé dans les bâtiments agricoles au profit de la prairie
- ✓ Développement de 35 appareils de méthanisation à la ferme
- ✓ Conversion annuelle de 1% des terres arables vers les techniques culturales simplifiées



Les orientations à poursuivre
pour des résultats à court terme

Orientation n°1

...

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

*Quelle formulation
reprendre cette*

A décliner pour chaque
orientation ?

... dans la perspective de

**Principaux acteurs concernés
en œuvre cette orientation**

-...

-.....

Laisser les questions
affichées ou pas, je me rends
pas compte de la taille du
texte que tu as sous le coude
(ou en tête plutôt)

**Recommandations adressées aux
acteurs publics locaux**

-.....

*Quels sont les principaux acteurs
concernés par la mise en œuvre
de cette orientation ?*

*Ces recommandations adressées
aux acteurs publics locaux sont-
elles pertinentes ?*

Voulez-vous ajouter d'autres ?



Les orientations à poursuivre sur
l'occupation des sols

Orientation n°1

Augmentation des surfaces de prairies de 4% d'ici 2020 et 12% d'ici 2050

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs pouvant mettre en œuvre cette orientation

- SCOT

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

-

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ?

Quelles recommandations à adresser aux acteurs publics locaux ?

Orientation n°2

Réduction par 2 des tendances actuelles en matières de dynamique d'extension des terres artificialisées

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs pouvant mettre en œuvre cette orientation

- SCOT

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ?

Quelles recommandations à adresser aux acteurs publics locaux ?

Orientation n°3

Réduction par 2 des tendances actuelles en matières de réduction des terres arables (décroissance de 2% d'ici 2020 et 10% d'ici 2050)

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs pouvant mettre en œuvre cette orientation

-SCOT

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ?

Quelles recommandations à adresser aux acteurs publics locaux ?

Orientation n°4

Augmentation de la surface forestière : +16% en 2020, +42% en 2050

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs pouvant mettre en œuvre cette orientation

-SCOT

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ?

Quelles recommandations à adresser aux acteurs publics locaux ?



Les orientations à poursuivre sur
les usages agricoles

Orientation n°5

Réduire de 15% les apports azotés d'ici 2020, puis de 30% supplémentaires à un horizon 2050

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs pouvant mettre en œuvre cette orientation

- Chambre d'agriculture
- Lycée professionnels
-

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Formation aux techniques alternatives
- Accompagnement techniques
- ...

Quelles recommandations à adresser aux acteurs publics locaux ?

Orientation n°6

Substitution de 10% des apports minéraux par des apports organiques à l'horizon 2020. Puis à 30% à l'horizon 2050,

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs pouvant mettre en œuvre cette orientation

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ?

Quelles recommandations à adresser aux acteurs publics locaux ?

Orientation n°7

Réduction de 10% en 2020 du temps passé en bâtiments pour le bétail au profit de la prairie. Passage à 20% d'ici 2050.

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs pouvant mettre en œuvre cette orientation

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

Quelles recommandations à adresser aux acteurs publics locaux ?

Orientation n°8

Développement des unités de méthanisation agricole : 35 unités avant 2020 pour une puissance électrique totale de 100 MWé

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs pouvant mettre en œuvre cette orientation

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

Quelles recommandations à adresser aux acteurs publics locaux ?

Orientation n°9

Conversion annuelle de 1% des terres agricoles aux techniques culturales simplifiées

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs pouvant mettre en œuvre cette orientation

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

Quelles recommandations à adresser aux acteurs publics locaux ?

Orientation n°10

Réduction de 15% des consommations énergétiques par la mise en place d'un plan de la maîtrise de la demande énergétique spécifiques aux bâtiments agricoles.

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

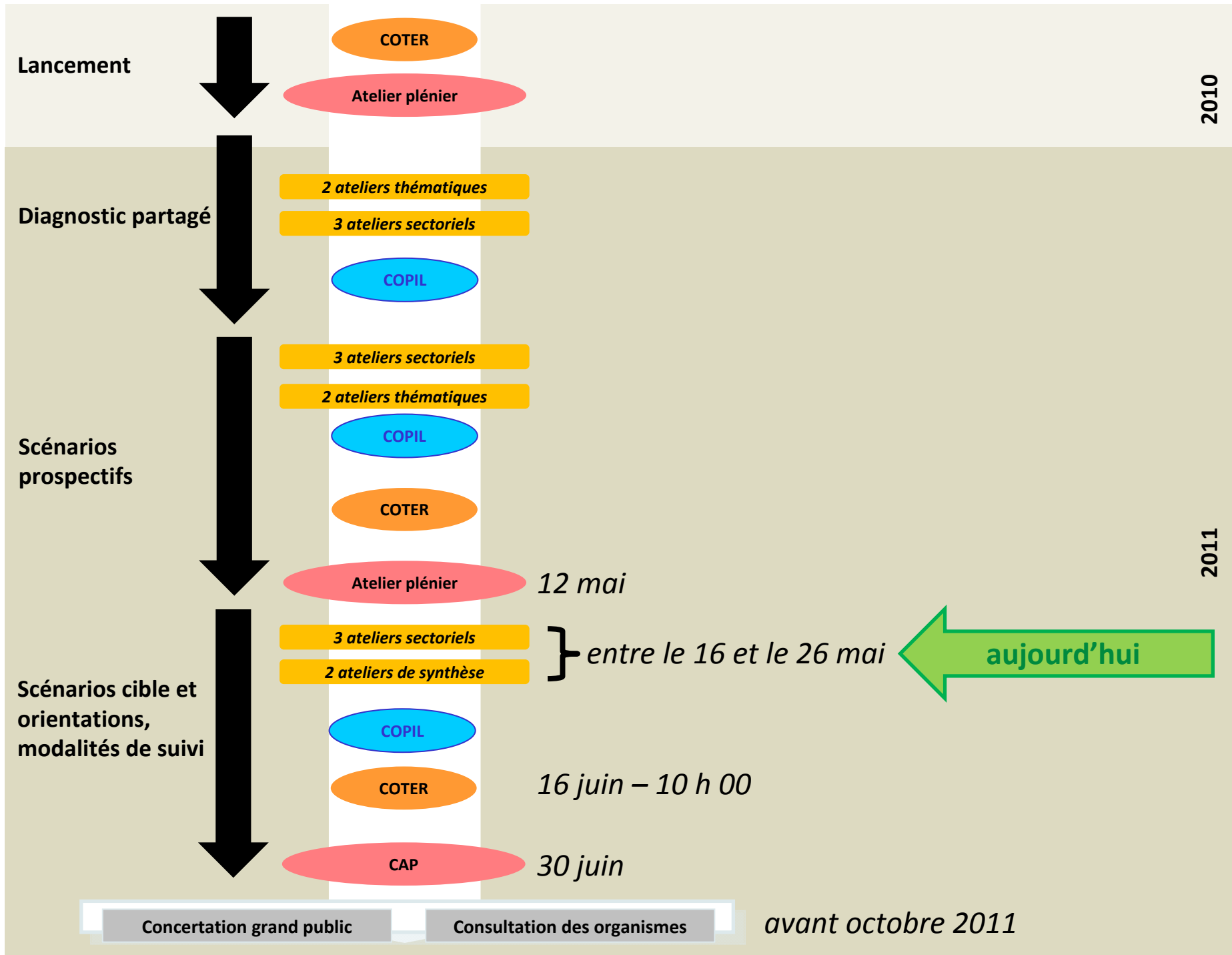
Principaux acteurs pouvant mettre en œuvre cette orientation

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

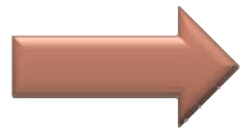
Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ?

Quelles recommandations à adresser aux acteurs publics locaux ?

Quelles sont les prochaines échéances ?

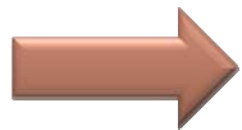


Pour mémoire : comment contribuer à l'issue de l'atelier ?



Une plate-forme collaborative pour accéder aux documents présentés en séance :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-SRCAE>



La possibilité d'adresser vos remarques et compléments par mail à

srcae.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

srcae.environnement@nordpasdecalais.fr



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

A D E M E



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Merci pour votre participation

